



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 22/10/2024

OUI! au financement uniforme

Chères consœurs et chers confrères,

Le peuple suisse se prononcera le 24 novembre prochain sur l'introduction du financement uniforme des prestations de santé ambulatoires et stationnaires dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Les nombreux facteurs en jeu rendent cette réforme indispensable.

Rassemblé au sein d'une large alliance de fournisseurs de prestations, le corps médical dit « OUI ! » à ce projet que nous élaborons ensemble depuis des années et qui mettra enfin un terme aux incitations financières inopportunes qui pèsent depuis longtemps sur le système sanitaire. Leur disparition permettra de renforcer le transfert du stationnaire vers l'ambulatoire et ainsi de libérer des ressources inutilement monopolisées. Cette modification de la loi aura un impact positif sur la coopération entre le corps médical, le personnel de soins, les soins à domicile, les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Elle garantira la qualité de la prise en charge et l'utilisation optimale des ressources, tout en déchargeant durablement les payeurs de prime. Le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons se prononcent clairement en faveur du financement uniforme.

Nous avons besoin d'une réforme saine.

Nous vous informons que vous pouvez retrouver un argumentaire et du matériel de campagne* sur le site Web du comité « Oui au financement uniforme » :

[site Web](#)

[commander du matériel](#)

Tous les fournisseurs de prestations doivent s'impliquer afin de supprimer les incitations inopportunes dans le financement du secteur de la santé et de garantir durablement la qualité des soins. En tant que médecin traitant, vous jouissez d'une position privilégiée. Profitez de la confiance que vous accordent vos patients et patientes pour les informer, et placez le matériel de campagne bien en vue dans votre cabinet. Le corps médical doit se serrer les coudes et communiquer d'une seule voix. C'est la seule façon d'obtenir un « OUI ! » dans les urnes.

Nous en profitons pour vous informer que le comité régional de la campagne en faveur du OUI organise une opération officielle le 1^{er} novembre 2024 consistant à distribuer au matin des dépliants à la gare de Berne entre 6 h 30 et 8 h 30. Toute personne souhaitant rejoindre cette opération est la bienvenue.

Merci de votre aide !

Salutations collégiales,

Le Comité exécutif de la Société des Médecins du Canton de Berne

**Si vous souhaitez obtenir un dépliant arborant le logo de la campagne, mais sans photo sur la page de couverture, vous pouvez le commander directement auprès du secrétariat de la SMCB, dans la limite des stocks disponibles.*

+ le 24 novembre
oui au financement
uniforme

Société des Médecins du Canton de
Berne
Amthausgasse 28
3011 Berne
T 031 330 90 00
info@berner-aerzte.ch



Mentions légales

L'infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : info@berner-aerzte.ch ou par téléphone au 031 330 90 00.

© 2023 Société des Médecins du Canton de Berne